



BA (Bachelor of Arts)

Spécifications pour la linguistique allemande

Généralités

Un seul module du BA doit être suivi obligatoirement en linguistique allemande. Il s'agit du module BA4 à caractère introductif. Facultativement, vous pouvez choisir la linguistique en plus pour BA1, BA6 et BA7.

En BA4, le contenu de la plus grande partie des enseignements reste plus ou moins identique d'année en année. Il s'agit en BA4a (printemps) et en BA4b (automne) chaque fois d'un cours et d'un séminaire d'accompagnement, étroitement lié au cours. Vous devez suivre le cours et le séminaire en parallèle, pendant le même semestre. L'enseignement supplémentaire pour l'examen oral de BA4b peut, par contre, être choisi parmi les enseignements thématiques.

Les enseignements thématiques peuvent être regroupés en trois champs d'études :

- Lexique et grammaire (sémantique, lexicographie, lexicologie ou grammaire, y compris phonologie et orthographe).
- Linguistique textuelle et pragmatique (langage des médias, communication interculturelle, genres textuels, etc.).
- Linguistique appliquée (enseignement de la langue, politique de la langue, traduction, etc.).

Les sujets précis des enseignements thématiques changent chaque semestre et ne se répètent, en général, qu'après plusieurs années. Ils ne sont pas liés à des modules. Les conditions pour les attestations et les évaluations seront adaptées au type de module pour lequel vous voulez l'utiliser.

La numérotation des modules n'indique pas de chronologie, mais il va de soi qu'il est préférable, voire indispensable, d'avoir suivi l'introduction avant d'entamer des études thématiques plus spécialisées. On commencera alors des études en linguistique allemande par BA4.

BA1 est réservé aux germanophones et aux non-germanophones de niveau C2 ; il remplace les travaux pratiques pour les non-germanophones. La plupart des germanophones / niveau C2 voudront faire BA1 en parallèle avec les modules d'introduction (dans les trois domaines). Veuillez prendre contact avec les enseignant-es pour déterminer dans quelle mesure les enseignements pour BA1 présupposent des connaissances transmises en BA4.*

BA7 est normalement suivi après les enseignements introductifs. Si vous voulez le faire en parallèle, veuillez prendre contact avec les enseignant-es pour déterminer dans quelle mesure les enseignements présupposent des connaissances transmises en BA4.*

BA6 (avec petit-mémoire) est le < module de résistance > du BA ; vous devriez le choisir dans votre domaine de préférence et préparer le petit-mémoire vers la fin de vos études en BA.

Le ou la responsable d'un enseignement est, en principe, également responsable pour les attestations et les évaluations effectuées dans son cadre. Veuillez l'informer le plus rapidement possible de vos projets et fixer, d'entente avec cette personne, les lectures personnelles et les conditions précises.

Les travaux pour les **attestations** ne sont pas notés. Si l'enseignant-e les juge insuffisants, il ou elle peut les refuser définitivement ou demander une version revue ou un complément.

Toutes les **évaluations** entraînent une note, attribuée par l'enseignant-e et un-e juré-e.

* Les documents utilisés pour les enseignements d'introduction en BA4 étant à disposition sur *Moodle*, les étudiant-es peuvent, le cas échéant, se familiariser avec les connaissances exigées pour les enseignements en BA1 ou BA7 de manière autonome.

Types d'enseignement

Cours (CR)

Ce type d'enseignement est destiné à donner une vue d'ensemble d'un champ d'études relativement vaste en linguistique allemande. Il veut avant tout transmettre des connaissances. Une série des cours permet ainsi (notamment à celles et ceux qui choisissent la linguistique comme domaine principal) de se faire une idée de diverses sous-disciplines, perspectives et approches en linguistique. Les cours donnent lieu à une attestation de présence. Ils se prêtent également à fournir des connaissances globales autour d'un sujet plus précis choisi pour une évaluation. Pour une évaluation ou attestation, un séminaire de préparation ou un colloque en lien avec le cours doit être suivi. Les conditions exactes pour les attestations et évaluations sont spécifiées au début.

Séminaires (SE)

Les séminaires sont le lieu de travail commun. Les étudiant-es doivent y contribuer activement, préparer des lectures, faire des présentations, des comptes rendus, etc. Dans les séminaires, on préparera les travaux pour les attestations ou les évaluations ou obtiendra une attestation de présence. Les conditions exactes peuvent varier d'un séminaire à l'autre et sont spécifiées au début de chaque séminaire.

Pour celles et ceux qui n'y participent que pour élargir leurs connaissances et compétences (sans souhaiter d'attestation), des conditions de participation atténuées sont envisageables.

Cours-séminaires (CS)

Les CS sont censés combiner les modes d'enseignement des CR et des SE. Les conditions exactes pour les attestations et évaluations sont spécifiées au début de chaque CS.

Colloque linguistique (CL)

Le colloque est destiné à encadrer les travaux personnels des participant-es et offre l'occasion d'échanges et de discussions. Le colloque a lieu en fonction du nombre d'étudiant-es qui rédigent leur mémoire en linguistique allemande.

Types d'attestation

On distingue deux types d'attestations :

- attestations de séminaire demandées dans le plan d'études pour différents modules – elles sont à déposer au Service des examens et au Secrétariat du Département.
- attestations de présence documentant les enseignements suivis par l'étudiant-e – elles sont à déposer au Secrétariat du Département.

L'étudiant-e gardera une copie de tout type d'attestation.

Aide-mémoire

Nous tenons à votre disposition un aide-mémoire (*Leitfaden zur Gestaltung linguistischer Arbeiten*) expliquant la rédaction des textes linguistiques :

https://www.unige.ch/lettres/alman/files/2815/8998/4167/Leitfaden_linguistische_Arbeiten.pdf

BA4**Introduction à la linguistique allemande****12 crédits****Objectifs**

- Découvrir les spécificités linguistiques de la langue allemande (BA4a).
- Acquérir les notions de base de la linguistique pragmatique et textuelle (BA4b).
- Se familiariser avec la rédaction des textes linguistiques et les ouvrages de référence les plus importants (BA4a).
- Étudier un sujet linguistique de manière plus approfondie (BA4b).

Organisation

Le module BA4 se compose de deux demi-modules et comprend les enseignements suivants (enseignements fixes, enseignement à choisir librement) :

BA4a Introduction à la description de la langue allemande			6 crédits
	Quand ?	Base pour les crédits	Remarques
1h/semestre de CR <i>Introduction à la description de la langue allemande</i>	<ul style="list-style-type: none"> • normalement en 1^{re} année • printemps (SP) • CR et SE pendant le même semestre 	Évaluation : Contrôle continu selon les modalités définies au début de l'enseignement. S'inscrire pour la session de juin !	Le matériel est mis à disposition sur Moodle.
2h/semestre de SE <i>d'accompagnement</i>			

BA4b Linguistique textuelle et pragmatique			6 crédits
	Quand ?	Base pour les crédits	Remarques
1h/semestre de CR <i>Linguistique textuelle et pragmatique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • normalement en 2^e année • automne (SA) • CR et SE pendant le même semestre 	Attestation : Travaux selon les modalités définies au début de l'enseignement. Ne pas s'inscrire !	Le matériel est mis à disposition sur Moodle.
1h/semestre de SE <i>d'accompagnement</i>			
2h/semestre de CS ou de SE ou 1h/semestre de CR + 1h/semestre de SE <i>de préparation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • normalement en 2^e année • automne ou printemps (SA ou SP) 	Évaluation : Examen oral (environ 30 min., avec 60 min. de prép.) portant sur le sujet étudié dans le CS / SE / CR+SE de préparation. L'utilisation des documents étudiés est admise. S'inscrire !	La littérature de l'examen oral (2 livres et 6 articles / un livre et 10 articles / 14 articles) est à préciser d'entente avec l'enseignant-e au moins 4 semaines avant le début de la session d'examens.

BA1**Linguistique allemande****12 crédits**

Description	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance de / se familiariser avec plusieurs champs d'études en linguistique allemande. • S'entraîner à l'écriture académique en présentant l'état de la recherche et différents points de vue. • S'entraîner à présenter un sujet à un public.
Prérequis	Être germanophone ou non-germanophone de niveau C2.
Enseignement(s)	3x 2h/semestre de CR ou de CS ou de SE.
Attestation	Présentation orale dans le cadre d'un des CS / SE (30 min. au maximum), accompagnée d'un dossier écrit (un exemplier) destiné aux participant-es (2-3 pages au maximum, y compris la bibliographie).
Évaluation	Travail écrit d'environ 10 pages rédigé en allemand (environ 20'000 signes, sans page de titre, table des matières, bibliographie, annexes), dans le cadre du CS / SE non choisi pour l'attestation. Se référer au document <i>Leitfaden zur Gestaltung linguistischer Arbeiten</i> : https://www.unige.ch/lettres/alman/files/2815/8998/4167/Leitfaden_linguistische_Arbeiten.pdf

Remarque(s)	Veiller à vous inscrire.
Délais et dates	Le sujet du travail écrit est à préciser d'entente avec l'enseignant-e au moins 8 semaines avant le début de la session d'examens. La version définitive du travail écrit est à déposer en 2 exemplaires imprimés (accompagnée d'une version électronique) 2 semaines avant le début de la session d'examens au Secrétariat du Département.

BA6	<i>Linguistique allemande</i>	12 crédits
------------	--------------------------------------	-------------------

Description	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Approfondir et élargir les connaissances en linguistique allemande. Mener une recherche personnelle.
Prérequis	Il est recommandé d'avoir préalablement réussi le module BA4 (l'enseignement pour l'examen oral de BA4b peut être suivi en parallèle).
Enseignement(s)	1h/année de CR ou 2h/semestre de CS ou de SE. 2h/semestre de CS ou de SE. CL : Colloque linguistique (participation ponctuelle).
Attestation	/
Évaluation	Petit-mémoire rédigé en allemand (25-30 pages, 50'000-60'000 signes, sans page de titre, table des matières, bibliographie, annexes) et soutenance en allemand (environ 30 min.). Se référer au document <i>Leitfaden zur Gestaltung linguistischer Arbeiten</i> : https://www.unige.ch/lettres/alman/files/2815/8998/4167/Leitfaden_linguistische_Arbeiten.pdf
Condition(s)	Ce module doit être réussi avec la note minimale de 4. La note se base sur le texte écrit et la soutenance.
Remarque(s)	Veiller à vous inscrire.
Délais et dates	Le sujet du petit-mémoire est à préciser d'entente avec l'enseignant-e au moins 8 semaines avant le début de la session d'examens. La version définitive du petit-mémoire est à déposer en 2 exemplaires imprimés (accompagnée d'une version électronique) 2 semaines avant le début de la session d'examens au Secrétariat du Département. La soutenance a lieu, en général, pendant une session d'examens.

BA7	<i>Linguistique allemande : Analyse empirique</i>	12 crédits
------------	--	-------------------

Description	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Approfondir et élargir les connaissances en linguistique allemande. S'approprier différentes méthodes d'analyse de données linguistiques. Mettre en pratique les connaissances acquises lors d'une petite recherche empirique.
Prérequis	Il est recommandé d'avoir préalablement réussi le module BA4 (l'enseignement pour l'examen oral de BA4b peut être suivi en parallèle).
Enseignement(s)	1h/année de CR ou 2h/semestre de CS ou de SE. 2h/semestre de SE. CL : Colloque linguistique (participation ponctuelle).
Attestation	/
Évaluation	Évaluation notée : dossier présentant les résultats d'une recherche empirique par écrit (travail écrit mettant l'accent sur l'analyse empirique, 10-15 pages, sans page de titre, table des matières, bibliographie, annexes) et examen oral (environ 30 min.) portant sur ce dossier. Se référer au document <i>Leitfaden zur Gestaltung linguistischer Arbeiten</i> : https://www.unige.ch/lettres/alman/files/2815/8998/4167/Leitfaden_linguistische_Arbeiten.pdf
Remarque(s)	Veiller à vous inscrire.
Délais et dates	Le sujet de la recherche empirique est à préciser d'entente avec l'enseignant-e au moins 8 semaines avant le début de la session d'examens. La version définitive du dossier est à déposer en 2 exemplaires imprimés (accompagnée d'une version électronique) 2 semaines avant le début de la session d'examens au Secrétariat du Département. L'entretien a lieu, en général, pendant une session d'examens.

